

## Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014

### Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Renault se tiendra le **mercredi 30 avril 2014 à 15h15** au Palais des Congrès – 2 place de la Porte Maillot – 75017 PARIS.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n° 27 du 3 mars 2014. L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 40 du 2 avril 2014. L'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée figurent dans chacun de ces avis, lesquels sont consultables sur le site Internet de la Société [www.renault.com](http://www.renault.com), rubrique Finance/Assemblée Générale.

Les actionnaires au nominatif ou porteurs de parts du FCPE Actions Renault recevront dans les délais légaux leur dossier de convocation à l'Assemblée Générale et ce, selon l'option choisie, par voie postale ou électronique. Les actionnaires au porteur devront, quant à eux, s'adresser à leur intermédiaire bancaire ou financier.

Les documents énumérés à l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire peut ainsi, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège de la Société sis 13/15 Quai le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt, pendant les quinze jours précédant la date de l'Assemblée.

Les documents énumérés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés via le site Internet de la Société [www.renault.com](http://www.renault.com), rubrique Finance/Assemblée Générale.

*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre Direction des Relations Financières - Tel. : +33 (0)1.76.84.59.99 - E-mail : [communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com).*